

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE Jeudi 16 octobre 2025
--

Présent.e.s :

Enseignant.e.s : M. Sofiane EL HADJ (directeur de l'école et CE2), Mme Gaële MENEGAUX (CP), Mme Clara FERREUX (CE1), Mme Anne MARQUIS (CM2), Mme Elsa GIACOMINI (CM1), Mme Maud JACQUOT (classe ULIS).

Mairie : Mme Isabelle GEORGE (DALM), M. Anthony DREZET

Parents d'élèves élu-e-s : Mme GUYOT Jennifer, Mme Blanca Corella ALBENIA, M. Antonin CHOLET, M. François VOIDE, Mme Sophy ANTOLINO, Mme Alice GAUDY, Mme Isabelle HURÉ, Mme Solène ROUSSEL.

Secrétaire de séance : Mme Alice GAUDY.

Excusé-es : Mme Yasmina VIEILLE-MARCHISET (IEN Besançon 7), Mme Aline CHASSAGNE (élue mairie), Mme Wacilah Van DE KRAATS (Parent d'élève élue), Mme Julie VIEILLE (Parent d'élève élue), Mme Justine CHAUFFOUR (enseignante CM1), M. Aurélien MARGUIER (enseignant CE2).

Ouverture de la séance à 18h10.

Rappel de l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Présentation des membres du conseil d'école
- Approbation du règlement intérieur
- Effectifs de l'école pour cette année
- Projets pour l'année scolaire 2025-2026
- Bilan de la coopérative scolaire
- Questions des parents

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme GAUDY Alice représentante des parents d'élève est désignée comme secrétaire de séance.

2. Présentation des membres du conseil d'école

Directeur / enseignantes : Sofiane EL HADJ (directeur de l'école - CE2), Gaëlle MENEGAUX (CP), Anne MARQUIS (CM2), Elsa GIACOMINI (CM1), Maud JACQUOT (classe ULIS), Clara FERREUX (CE1)

Périscolaire : Pierre Gildas LAMAIRE, Isabelle GEORGE, Anthony DREZET

Parents d'élèves : HURÉ Isabelle (CM1), ANTOLINO Sophy (CM1), CHOLET Antonin (CP), ROUSSEL Solène (CE2), GAUDY Alice (CP et CE2), VOIDE François (CP et CM2), GUYOT Jennifer (CM1), CORELLA ABENIA Blanca (CE2).

3. Accueil du périscolaire

Effectifs :

- 21 enfants le matin
- 107 enfants le midi – l'accueil à la cantine est tendu au regard du nombre de places. Le 1^{er} service est réservé aux CP, CE1, CE2. Le 2^{ème} service est réservé aux CM1, CM2.
- 83 enfants le soir

Personnes référentes par classe (pour récupérer les enfants) :

- CP : Alan midi et Sophie soir
- CE1 : Bernadette midi et Aurélien soir
- CE2 : Aurélien midi et Théa soir
- CM1 : Valentin midi et soir
- CM2 : Simao midi et soir
- ULIS : Sophie

Il y a également un animateur multi maternelle/élémentaire qui peut venir en remplacement ou en renfort selon les besoins.

L'équipe périscolaire se compose également de Mme GEORGE Isabelle, directrice, et de M. Pierre Gildas LAMAIRE, adjoint. Ce dernier est pour le moment en formation BPJEPS une semaine sur deux.

Programme d'animations : Les enfants choisissent une activité proposée par les différents animateurs, peu importe la classe à laquelle les enfants appartiennent.

3 activités sont systématiquement proposées sur les temps de midi et du soir : une activité calme (ex : lecture), une activité manuelle et une activité sportive.

Des grands jeux sont organisés à chaque veille de vacances scolaires.

Comme l'an dernier, des cycles thématiques seront mis en place : sport (yoga, tennis, cirque...), création de jeux vidéo, sorties au musée et un spectacle à la fin de l'année. Les parents pourraient être associés à ces activités.

Pierre Gildas a une formation en cirque et il lui tient particulièrement à cœur d'initier les enfants au jonglage... Il souhaite également créer, en collaboration avec Simao, un conseil des enfants pour le périscolaire (élections en novembre-décembre et 1^{ère} réunion en janvier) ainsi qu'un des cafés des parents. L'objectif est de se rencontrer et d'échanger sur des thématiques comme les écrans, le harcèlement ou encore l'organisation d'un événement commun. Les cafés des parents auraient lieu plutôt le matin et l'information sera donnée par voie d'affichage à la grille.

Attention nouvelle adresse générique : periscolaire.granvelle@besancon.fr

Rappel des horaires : inchangés par rapport à l'année dernière ↔ départs entre 16h45 et 17h ou 17h50-18h. Il convient d'éviter les sorties en-dehors des heures d'ouverture car cela est difficile à organiser. En cas d'urgence, il est important de prévenir la veille ou le matin avant 10h.

Pour les grèves : les parents sont prévenus par mail le plus tôt possible.

Les personnes qui n'ont pas reçu de mail lors de la dernière grève du 16/10 doivent prévenir le périscolaire car il y a certainement eu une erreur dans la retranscription de leur adresse mail.

Le conseil d'école demande que :

- L'information soit aussi faite par voie d'affichage et/ou d'un mot donné aux élèves.
- L'équipe enseignante soit informée le plus rapidement possible
- Le mot d'ordre des grèves soit communiqué
- Les animateurs désirant faire grève s'annoncent le plus tôt possible auprès de leur hiérarchie.

Matériel : des ballons supplémentaires ont été recommandés par le périscolaire. Le directeur rappelle que les livraisons réceptionnées par le périscolaire ne peuvent pas être entreposées dans le couloir d'entrée de l'école.

Question des parents concernant la communication entre le périscolaire et l'équipe enseignante notamment rapport aux comportements inadaptés entre enfants ou comportements individuels ↔ le périscolaire et l'équipe enseignante échangent aisément sur ces problématiques. Les familles sont informées si la situation est trop grave. Des fiches de suivi sont mises en place par le périscolaire.

Les parents rappellent à la vigilance du périscolaire sur la nécessaire confidentialité des informations relatives aux élèves et sur l'importance de ne pas stigmatiser les enfants (ex : éviter de convoquer un élève dans le bureau de la directrice du périscolaire sans avertissement préalable des parents).

4. Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

5. Effectifs de l'école

111 élèves dont 21 CP, 16 CE1, 24 CE2, 22 CM1, 27 CM2 et 12 ULIS (11 garçons & 1 fille dont 2 en CP, aucun en CE1, 3 en CE2, 3 en CM1 et 4 en CM2).

6. Projets pour l'année 2025-2026

Pas de classe découverte cette année mais plusieurs sorties seront organisées (ex : Lyon, Arc-et-Senans). Les CM1-CM2 partiront en classe découverte en 2026-2027.

Parcours culturels et sportifs :

Toutes les classes font « école et cinéma », 3 séances dans l'année.

- CP : parcours culturel avec le FRAC « Sculpter l'espace » : visite du Frac, venue d'une personne du Frac plusieurs fois + sortie aux beaux-arts autour de la sculpture classique. Parcours sportifs : piscine, judo et gym
- CE1 : La maîtresse est arrivée trop tard pour inscrire la classe au parcours culturel. Parcours sportif : natation et floor ball (hockey en salle)
- CE2 : parcours culturel « danse ta partition », 5 séances à l'école de novembre à avril puis représentation à la MJC de Palente (sans les parents). Une captation ou une représentation la fête de fin d'année à l'école sont envisagées. En sport : judo et football.
- CM1 : parcours culturel « qui a volé la baguette du chef d'orchestre », enquête sur la musique, les partitions etc. L'activité débutera en décembre et finira en avril-mai. Parcours sportif : floor ball, judo, foot et peut-être vélo + course d'orientation en ville.

Inscription au concours des petits champions de la lecture, finale dans l'école et peut-être dans une médiathèque.

La sortie à la Fabrika sciences dans le cadre de la fête de la science a été très appréciée.

- CM2 : parcours culturel orienté théâtre, une actrice va venir dans la classe 4 fois. Lors de la 5^{ème} séance, une troupe jouera la pièce (ring théâtre). Parcours sportif : natation et floor ball + course d'orientation en ville/

Construction d'un conte musical avec la classe d'ULIS & la classe de terminal option musique du lycée pasteur. Représentation au Sénacle le 6 février.

- Classe ULIS : sorties 1 film et 1 spectacle + réalisation d'un film d'animation. Les enfants font les décors, les personnages, le film d'animation. Le petit film sera mis en sons (musique, bruitage, paroles) par une classe du collège Lumière (le conjoint de Mme Jacquot y est le prof de musique).

Photo de classe : Le directeur est à la recherche d'un photographe plus sympathique que celui de l'année dernière.

7. Bilan de la coopérative

Clôture des comptes au 30 septembre.

Solde excédentaire de 4600 euros de l'année dernière, c'est-à-dire sans compter les rentrées de la coopérative de cette année.

Pour ramener des sous à la coopérative, une vente de fromages pourrait être organisée.

8. Questions des parents

Quelle utilisation du terrain de sport pendant les récréations ?

Certaines classes sont très déséquilibrées (en CP et en CE2, il y a peu de filles).

Thématiques pour la récré :

- Lundi foot
- Mardi basket et handball
- Jeudi balle américaine (grosses balles jaunes)
- Vendredi pas de ballon

1 jour sur 2 ce sont les CP CE1 CE2 qui ont le terrain, l'autre jour les CM1 et CM2.

Normalement 2 après-midis par semaine les terrains sont réservés aux filles mais ce n'est pas facile à tenir (les garçons ne comprennent pas toujours et les filles invitent des garçons).

Jeux dangereux en récréation

- Cours-moi après si t'es vexé : un enfant dit une horreur à quelqu'un et il part en courant ; l'enfant qui a reçu le message le poursuit s'il est effectivement vexé.
 - Ils se mettent en cercle et au milieu l'un d'eux se fait lyncher physiquement
 - La tomate (ils sont plusieurs, ils arrêtent de respirer)
 - Pratique de balayettes entre eux
- ➔ Idée de (re)sensibiliser les enfants à la dangerosité de ces jeux par classe et en groupe lors de la chorale. Des ateliers (notamment réalisation de panneaux, discussion autour de vidéos, travail sur les messages clairs) seront proposés dans le cadre de la journée contre le harcèlement. De même, un projet général pourrait être travaillé en rapport avec les journées du 19-20 novembre consacrées à la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants.

Clôture de la séance à 19h49.